



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 4 DÉCEMBRE 2006
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, À 20 H**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Raymond Beaudry
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Jean-Robert Barnes
- Monsieur Benoît Massicotte
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Claude Pintal

réunis sous la présidence de monsieur Marcel P. Marchand, maire

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2006-12-182

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

1. Prière
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de l'assemblée du 6 novembre 2006
4. Adoption des comptes à payer
5. Correspondance
6. Rapport du comité consultatif d'urbanisme
7. Projet de règlement de modification du règlement de zonage
8. Avis de la présentation d'un règlement de modification du règlement de zonage 90-04
9. Avis de la présentation d'un règlement visant à fixer le taux des taxes municipales pour l'année 2007
10. Avis de la présentation d'un règlement fixant la date des assemblées régulières du conseil municipal
11. Mise sur pied d'un comité-famille
12. Mandat pour l'élaboration d'un plan d'intervention pour les infrastructures municipales
13. Mandat pour la réalisation de travaux en matière d'urbanisme
14. Contrat pour les travaux d'entretien des pistes de ski de fond
15. Contrat pour le fauchage des bordures de routes
16. Renouvellement de l'adhésion à la Corporation de Transport adapté de Fran-Che-Mont
17. Approbation des prévisions budgétaires de l'OMH de Champlain
18. Don à carrefour jeunesse-emploi
19. Participation au cahier des fêtes du bulletin des Chenaux
20. Varia : Entente pour le partage des services de téléphonie entre la commission scolaire du Chemin-du-Roy et la municipalité de Champlain

Déclaration des intérêts des élus municipaux



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

- 21. Période de questions
- 22. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ unanimement

2006-12-183

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 6
NOVEMBRE 2006**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 6 novembre 2006 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ unanimement

2006-12-184

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

D'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes apparaissant sur la liste des factures à payer en date du 4 décembre 2006 pour une somme n'excédant pas 106 066.57 \$ pour la Municipalité, et 197 096.01 \$ pour le Site d'enfouissement

ADOPTÉ unanimement

Note

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de novembre est déposée.

Note

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le compte-rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du mois de novembre 2006 est déposé par monsieur Jean-Robert Barnes.

Note

**PROJET DE RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU
RÈGLEMENT DE ZONAGE 90-04**

Cet item est reporté à une prochaine assemblée

Note

**AVIS DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT DE
MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 90-04**

Cet item est reporté à une prochaine assemblée

Note

**AVIS DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT VISANT À
FIXER LE TAUX DES TAXES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE
2007**

Avis est donné par Monsieur Benoît Massicotte qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal, un règlement visant à fixer le taux des taxes municipales pour l'année 2007.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

Note

**AVIS DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT FIXANT
LA DATE DES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Avis est donné par Monsieur Jean-Robert Barnes qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal, un règlement visant à fixer la date des assemblées régulières du conseil municipal.

2006-12-185

MISE SUR PIED D'UN COMITÉ-FAMILLE

CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité apporte au dossier de la politique familiale ;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place du comité famille est fondamentale au cheminement de la politique familiale municipale ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE la municipalité de Champlain procède à la nomination d'un comité famille qui sera sous la responsabilité de l'élu responsable des questions familiales (RQF).

Ce comité sera impliqué à toutes les étapes de l'élaboration de la politique familiale : la production, l'implantation, la réalisation et le suivi. Il fera le lien entre les instances municipales et la communauté. Il assistera le conseil dans les questions ayant une incidence sur la famille et aura un rôle consultatif.

Sa composition tiendra compte de la représentativité de l'ensemble de la communauté.

ADOPTÉ unanimement

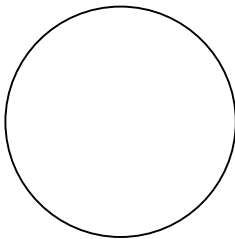
2006-12-186

**MANDAT POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN
D'INTERVENTION POUR LES INFRASTRUCTURES
MUNICIPALES**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain désire élaborer un plan d'intervention pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout;

CONSIDÉRANT QUE Pluritec a présenté une offre de services professionnels pour la réalisation du plan d'intervention pour la municipalité de Champlain

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

Que la mun. de Champlain accorde le mandat de réalisation d'un plan d'intervention basé sur le portrait de l'état des réseaux d'eau et routier de la municipalité et définissant les travaux prioritaires.

ADOPTÉ unanimement

2006-12-187

**MANDAT POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX EN
MATIÈRE D'URBANISME**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain doit, dans les deux ans de l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Chenaux, adopter un plan et des règlements d'urbanisme conforme à ce schéma;

CONSIDÉRANT QU'une proposition de la MRC des Chenaux visant à réaliser pour le compte de notre municipalité la conception et la rédaction de notre plan et de nos règlements d'urbanisme accompagné de la cartographie appropriée, a été présentée et s'avère être très intéressante;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la municipalité de Champlain accepte la proposition du service d'aménagement du territoire de la MRC des Chenaux de réaliser les travaux de révision de son plan et de ses règlements d'urbanisme, selon les modalités et conditions d'une entente à conclure entre les parties.

ADOPTÉ unanimement

2006-12-188

**CONTRAT POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PISTES
DE SKI DE FOND**

CONSIDÉRANT l'offre de service présentée par monsieur Benoît Pintal pour l'entretien des pistes de ski de fond pour l'hiver 2006-2007;

CONSIDÉRANT que ladite offre comprend le traçage et l'entretien de sentiers pour une durée approximative de douze (12) semaines, pour un montant de quatre mille neuf cent quatre-vingt-quinze dollars (4 995 \$);

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE la Municipalité de Champlain accorde le contrat pour l'aménagement et l'entretien de pistes de ski de fond, conformément à l'offre de service présentée par monsieur Benoît Pintal

ADOPTÉ unanimement

2006-12-189

**CONTRAT POUR LE FAUCHAGE DES BORDURES DE
ROUTES**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain entretient régulièrement les abords des routes en y fauchant les herbes et broussailles et entend maintenir cette pratique ;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

CONSIDÉRANT la proposition faite par monsieur Jocelyn Gagnon de maintenir les mêmes conditions de services pour la réalisation des activités de fauchage des abords des routes pour les trois (3) prochaines années ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE la municipalité de Champlain s'engage à confier les travaux de fauchage et de débroussaillage de ses routes pour les trois (3) prochaines années à monsieur Jocelyn Gagnon conformément à la proposition déposée.

ADOPTÉ unanimement

2006-12-190

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA CORPORATION DE TRANSPORT ADAPTÉ DE FRAN-CHE-MONT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain désire se prévaloir des dispositions des articles 536 à 539 du Code municipal pour accorder une subvention à la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont et conclure une entente relative à l'exploitation d'un service de transport adapté sur et à l'extérieur de son territoire, pour les personnes handicapées ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

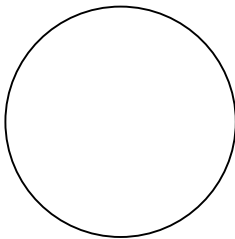
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE cette entente est conditionnelle à l'acceptation des prévisions budgétaires 2007 par le ministère des Transports du Québec, lesquelles sont annexées à la présente pour en faire partie comme si elles étaient ici au long reproduites ;

QUE le budget total pour la dix huitième année d'opération est estimé à 299 754 \$, le coût estimé pour le transport adapté est de 242 343 \$, et que la municipalité de Champlain autorise, à même le fond d'administration générale, le versement d'une subvention à la Corporation de Transport adapté de Fran-Che-Mont au montant de 1 840 \$ pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007 ;

QUE le conseil accepte de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes, ce qui représente 20 % du montant des prévisions budgétaires et ce, à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte ces dites prévisions ;

QUE la municipalité mandataire en accord avec l'ensembles des municipalités participantes au transport adapté, soit la Municipalité de St-Narcisse et qu'à ce titre elle devienne l'interlocutrice auprès du ministère des Transports du Québec et nomme un délégué qui siège sur le Conseil d'administration de la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont ;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la municipalité de Champlain avec la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont.

ADOPTÉ unanimement

2006-12-191

**APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'OMH
DE CHAMPLAIN**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

D'adopter les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation de Champlain pour l'année financière 2007.

REVENUS 60 359 \$

DÉPENSES

Administration	8 835 \$	
Conciergerie et entretien	17 269 \$	
Énergie, taxes, assurances, sinistres	36 692 \$	
Remplac., améliorations/modernisation	56 000 \$	
Financement	57 194 \$	
Services à la clientèle	3 661 \$	<u>179 651 \$</u>

DÉFICIT (119 292 \$)

CONTRIBUTIONS

Société d'Habitation du Québec	(107 363 \$)
Municipalité	(11 929 \$)

ADOPTÉ unanimement

2006-12-192

DON À CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benôit Massicotte
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QU'une contribution financière au montant de trois cent quarante-neuf dollars (349 \$) soit accordée à Carrefour jeunesse-emploi pour leur projet Place aux jeunes 2006-2007.

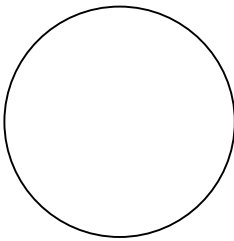
ADOPTÉ unanimement

2006-12-193

**PARTICIPATION AU CAHIER DES FÊTES DU BULLETIN
DES CHENAUX**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE la municipalité de Champlain réserve un espace dans le Bulletin des Chenaux pour son cahier de Noël au coût de 70 \$.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

ADOPTÉ unanimement

2006-12-194

**ENTENTE POUR LE PARTAGE DES SERVICES DE
TÉLÉPHONIE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DU
CHEMIN-DU-ROY ET LA MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

QUE la municipalité de Champlain autorise le maire et le secrétaire-trésorier à signer l'entente pour le partage des services de téléphonie proposée par la Commissions scolaire du Chemin-du-Roy. (entente en annexe)

ADOPTÉ unanimement

Note

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS DES ÉLUS MUNICIPAUX

Les élus municipaux déposent à la table du conseil leur déclaration d'intérêts pour l'année 2007

2006-12-195

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Marcel P. Marchand, maire

Jean Houde, secrétaire-trésorier